

DELIBERATION POUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE 2018**Délibération n°1 : ACTIVITE ENFANCE-JEUNESSE : VOTE DES TARIFS**

L'arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2016 a créé la Communauté de Communes Estuaire et Sillon par fusion des Communautés de Communes Loire et Sillon et Cœur d'Estuaire.

La communauté de communes issue de la fusion exerce la somme des compétences supplémentaires des anciennes communautés (compétences qui ne sont ni obligatoires ni optionnelles).

C'est dans ce cadre que la compétence facultative « les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse » sera exercée sur la totalité du périmètre de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse exercées par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon comprennent exclusivement :

- Les accueils périscolaires
- Les accueils de loisirs
- Les espaces jeunes

La communauté de communes Estuaire et Sillon gèrera à compter du 1^{er} janvier 2019 les structures d'accueil suivantes :

- Accueils périscolaires de Malville, Savenay, Bouée, Campbon et Lavau-sur-Loire
- Accueils de loisirs du mercredi de Malville, Savenay, Bouée, Campbon
- Accueils de loisirs des vacances scolaires et séjours de Malville

Afin de répondre aux questions des familles et d'assurer une continuité de fonctionnement de service, il est proposé de valider dès à présent les tarifs joints en annexe.

Considérant que l'année scolaire 2018-2019 est en cours, Mme Gautier propose aux membres du conseil communautaire d'appliquer les tarifs 2018 des différentes structures accueils périscolaires et accueils de loisirs jusqu'au 31 août 2019.

Mme Gautier propose de modifier le libellé « hors commune » (appliqué sur certaine structure) en le remplacement par « hors communautaire ». Les structures concernées sont :

- Accueil périscolaire de Malville
- Accueil de loisirs et camps de Malville

Une réflexion sera menée de concert avec les adjoints à l'enfance-jeunesse pour la mise en place d'une tarification sur le taux d'effort pour la rentrée de septembre 2019.

ANNEXE 1 TARIFS 2018-2019 sur Le Temple de Bretagne, Cordemais et St Etienne de Montluc

Tarification de l'activité Accueils périscolaires 2018-2019

Situation Au quart d'heure	Quotient familial < à 350€	QF de 350.01€ à 500€	QF de 500.01€ à 600€	QF de 600.01€ à 700€	QF de 700.01€ à 800€	QF de 800.01€ à 930€	QF de 930.01 € à 1100€	QF de 1100.01€ à 1300€	QF > à 1 300.0 1€
<i>Régime général Sécurité sociale: Allocataire CAF et non allocataire</i>	0.41€	0.45€	0.49€	0.55€	0.63€	0.67€	0.72€	0.76€	0.79€
<i>Hors régime général de Sécurité Sociale</i>	0.59€	0.64€	0.68€	0.73€	0.77€	0.81€	0.87€	0.92€	0.99€

Petit déjeuner (facultatif) : 0,74 € - Goûter (obligatoire) : 0,74€

Tarification de l'activité ALSH

Situation	Quotient familial < à 350€	QF de 350.01€ à 500€	QF de 500.01€ à 600€	QF de 600.01€ à 700€	QF de 700.01€ à 800€	QF de 800.01€ à 930€	QF de 930.01 € à 1100€	QF de 1100.01€ à 1300€	QF > à 1 300.01€
Inscription ALSH : - Journée avec repas	7.08 €	8.74 €	10.45 €	12.12 €	13.78 €	15.46 €	17.11 €	18.77 €	20.46 €
- ½ journée avec repas	6.59 €	7.45 €	8.21 €	9.18 €	10.06 €	10.90 €	11.77 €	12.61 €	13.47 €
Accueil ALSH sur site	1.18 €								
Séjours ALSH (coût journalier)	35%	40%	45%	50%	60%	65%	70%	75%	80%

Tarification structures jeunesse (Maison des jeunes, Espace jeunes, le Rencard)

Adhésion service animation jeunesse										5 €
Vente de Carte Formule 1 (30 unités)										15 €
Vente de Carte Formule 2 (60 unités)										30 €
Participation à un atelier (création d'objet)										3 unités
Animation Payante : - La Participation famille est fixée à : - Transport										50% du coût de la prestation Gratuité jusqu'à 30 kms, 10 unités de 31 à 50 kms, 50% du coût du transport au-delà de 51 kms
Séjours	Quotient familial < à 350€	QF de 350.01 € à 500€	QF de 500.01 € à 600€	QF de 600.01 € à 700€	QF de 700.01 € à 800€	QF de 800.01 € à 930€	QF de 930.01 € à 1100€	QF de 1100.01 € à 1300€	QF > à 1 300.01 €	
Séjours (coût journalier)	35%	40%	45%	50%	60%	65%	70%	75%	80%	

Tarifs Fratrie (sur les séjours):

1^{ère} inscription : 100% du barème applicable à la famille

2^{ème} inscription : 90% du barème applicable à la famille

3^{ème} inscription et au-delà : 80% du barème applicable à la famille

ANNEXE 2 TARIFS 2018-2019 sur SAVENAY

SAVENAY	Tarif plancher	Taux d'effort	Tarif plafond
Accueil périscolaire (1/4 d'heure)	1.10€	0.0023	4.40€
Mercredi journée avec repas	7.25€	0.0126	21.76€
Mercredi journée sans repas	6.00€	0.0116	18€
Mercredi ½ journée avec repas	5.50€	0.011	16.50€
Mercredi ½ journée sans repas	3.50€	0.0075	10.50€

Tarif = QF x Taux d'effort

ANNEXE 3 TARIFS 2018-2019 sur BOUEE

BOUEE	Tarif plancher	Taux d'effort	Tarif plafond
Accueil périscolaire (demi-heure)	0.80€	0.120	2.20€
Mercredi journée sans le repas	5€	1.30	21€
Mercredi demi journée sans le repas	2.50€	1.30	10.50€
Repas	Tarif unique : 3.60€		

Tarif = QF x Taux d'effort

ANNEXE 3 TARIFS 2018-2019 sur CAMPBON

Tarifs 2018/2019 accueil périscolaire

Les tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2018/2019 ont été étudiés par la commission enfance-jeunesse-vie scolaire le 20 février et par la commission finances le 22 février 2018.

Compte tenu de la baisse de l'impact de ce service sur le budget communal, les deux commissions réunies proposent de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2018/2019. Il est également proposé de maintenir les tarifs pour les collations et le petit-déjeuner.

Tranche	Quotient familial	Tarifs 2018/2019 ½ heure
1	$QF \leq 350$	0,53
2	$350 < QF \leq 500$	0,64
3	$500 < QF \leq 650$	0,91
4	$650 < QF \leq 800$	1,17
5	$800 < QF \leq 1000$	1,31
6	$1000 < QF \leq 1200$	1,48
7	$1200 < QF$	1,63

Petit déjeuner	0,85 €
Goûter	0,75 €

Tarifs 2018-2019 repas de l'accueil du mercredi

Les tarifs pour le repas de l'accueil du mercredi pour l'année scolaire 2018/2019 ont été étudiés par la commission enfance-jeunesse-vie scolaire le 11 juin 2018 et par la commission finances le 14 juin 2018.

Tranche	Quotient familial	Tarifs 2018/2019	3 enfants Et +
1	$QF \leq 350$	2,54	2.41
2	$350 < QF \leq 500$	3,19	3.03
3	$500 < QF \leq 650$	3,42	3.25
4	$650 < QF \leq 800$	3.69	3.51
5	$800 < QF \leq 1000$	3.91	3.71
6	$1000 < QF \leq 1200$	4,03	3.83
7	$1200 < QF$	4,24	4.03

Tarifs 2018/2019 accueil du mercredi

Les tarifs de l'accueil du mercredi pour l'année scolaire 2018/2019 ont été étudiés par la commission enfance-jeunesse-vie scolaire le 20 février et par la commission finances le 22 février 2018.

Les deux commissions réunies présentent deux propositions au vote des membres du Conseil Municipal. Il est également proposé de maintenir les tarifs pour les collations et le petit-déjeuner.

Tranche	Quotient familial	Tarifs demi-journée	Tarifs journée
1	$QF \leq 350$	4,71	9,42
2	$350 < QF \leq 500$	5,81	11,62
3	$500 < QF \leq 650$	6,51	13,02
4	$650 < QF \leq 800$	7,19	14,38
5	$800 < QF \leq 1000$	7,99	15,98
6	$1000 < QF \leq 1200$	8,85	17,70
7	$1200 < QF$	9,77	19,54

Petit déjeuner	0,85 €
Goûter	0,75 €

ANNEXE 4 TARIFS 2018-2019 sur malville

Tarifs à la journée Centre de loisirs des petites et grandes vacances :

Quotients familiaux	< 300	300 ≤ QF < 500	500 ≤ QF < 700	700 ≤ QF < 900	900 ≤ QF < 1100	1100 ≤ QF < 1300	1300 ≤ QF < 1500	1500 ≤ QF < 1800	≥ 1800
Commune	9.96 €	10.89 €	12.91 €	14.85 €	16.62 €	17.99 €	19.49 €	20.03 €	20.60 €
Hors communautaire	10.95 €	11.98 €	14.20 €	16.34 €	18.29 €	19.79 €	21.44 €	22.04 €	22.66 €

Tarifs Centre de loisirs du mercredi demi-journée sans repas :

Quotients familiaux	< 300	300 ≤ QF < 500	500 ≤ QF < 700	700 ≤ QF < 900	900 ≤ QF < 1100	1100 ≤ QF < 1300	1300 ≤ QF < 1500	1500 ≤ QF < 1800	≥ 1800
Commune	4.97 €	5.43 €	6.55 €	7.53 €	8.48 €	9.17 €	9.99 €	10.27 €	10.56 €
Hors communautaire	5.47 €	5.97 €	7.20 €	8.28 €	9.32 €	10.08 €	10.99 €	11.30 €	11.61 €

Tarifs Centre de loisirs du mercredi demi-journée avec repas :

Quotients familiaux	< 300	300 ≤ QF < 500	500 ≤ QF < 700	700 ≤ QF < 900	900 ≤ QF < 1100	1100 ≤ QF < 1300	1300 ≤ QF < 1500	1500 ≤ QF < 1800	≥ 1800
Commune	8.41 €	8.98 €	10.29 €	11.68 €	12.86 €	13.75 €	14.74 €	15.16 €	15.58 €
Hors communautaire	9.26 €	9.88 €	11.32 €	12.85 €	14.15 €	15.13 €	16.21 €	16.68 €	17.14 €

Tarifs mini-camps des Malvillois (à la journée) :

Quotients familiaux	< 300	300 ≤ QF < 500	500 ≤ QF < 700	700 ≤ QF < 900	900 ≤ QF < 1100	1100 ≤ QF < 1300	1300 ≤ QF < 1500	1500 ≤ QF < 1800	≥ 1800
Commune	21.65 €	23.42 €	26.75 €	29.42 €	32.87 €	35.48 €	39.21 €	39.58 €	40.70 €
Hors communautaire	25.53 €	27.64 €	31.46 €	34.69 €	38.74 €	41.88 €	46.29 €	46.75 €	48.07 €

Tarifs de l'accueil périscolaire (au quart d'heure) :

Quotients familiaux	< 300	300 ≤ QF < 500	500 ≤ QF < 700	700 ≤ QF < 900	900 ≤ QF < 1100	1100 ≤ QF < 1300	1300 ≤ QF < 1500	1500 ≤ QF < 1800	≥ 1800
le quart d'heure	0.32 €	0.38 €	0.46 €	0.56 €	0.62 €	0.68 €	0.75 €	0.82 €	0.93 €

6. Goûters du périscolaire :

Tarif unique : 0,80 €
